

TRAVAIL SUR ÉCRAN

OBJECTIFS :

Régler les différents éléments composant le poste de travail, afin d'assurer sa santé et sa sécurité.

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Réglementation applicable au travail sur écran
- Troubles musculo-squelettiques dûs au travail sur écran
- Prescriptions relatives aux :
 - Ecrans
 - Claviers
 - Logiciels
 - Périphériques
- Prescriptions relatives à l'environnement de travail
- Prescriptions relatives au mobilier de bureau

Enseignements pratiques

- Etudes de postes in situ
- Règles des postes de travail avec les participants

Textes officiels



Ecrans de visualisation : Articles R4542-1 à R4542-19 du code du travail.

Formation à la sécurité : Articles L4141-2 et 4, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

A SAVOIR

Dispositif :

Intra

Public : Travailleurs ayant une activité sédentaire devant un écran de visualisation (travail sur poste informatique...)

Pré requis : aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection

Présentiel

Moyen d'encadrement :

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : nous contacter

Tarifs :

En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21

formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*